L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73,

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 MAI 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 27 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir SEX ANNONCES.

Par Hoffman, Marks & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de Chartres—Grande vente à crédit et sans réserve de 2,000 lots d'ameublements de salons, un des plus beaux assortiments qui aient jamais été apportés sur un marché.

Par B. J. Montgomery, aux écuries de F. Linar, rue Gravier, à 10½ heures—De beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seul, beaux meubles d'habitation et de ville, jolie baggies couverts et découverts, harnais, selles, bât, et à la selle d'encan—Un assortiment général de meubles.

Par J. Dupas, Jr, aux écuries du Dr Elliott, coin Gravier et Baronne—des chevaux appareillés, de traît et de monture.

Par S. Guinault, à 11 heures, au No 13, Passage de la Bourse, entre les rues Dauphine et Conti—Toute Plantation des meubles, consistant en vitrieux, comptoir, glaces, &c.

Par Jos. H. Robert, au No 64 de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches, linge fait, chapeaux, etc.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines, nattes de Chine.

Par Francis Fernandez, au coin des rues Chartres et St-Louis—Marchandises sèches, habillements, verrerie et articles de fantaisie.

Par D. F. Murphy, au No 67, rue des Magasins, à 10 heures—Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs, &c. Et sur la Levée, au pied de la rue Girod—Meubles.

Par O. de Périet, à 6 heures et demie du soir, au bureau de l'encan centraux 60 rue Royale—Continuation de la vente de la bibliothèque de feu le juge Campbell.

☞ Achetez vos cassonades et cafés chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE
GEORGE ALCHE,
185.....Rue des Remparts.....185

MAUL, MAUL—M. D. E. Murphy, encanteur, appelle l'attention du commerce sur la vente de 201 sacs de maïs, qu'il fera aujourd'hui, à 10 heures du matin, sur la Levée devant la rue Girod, Premier District.

La Convention Commerciale de la Nile-Orléans.

Le fleuve a créé la Nile Orléans, la Nile-Orléans doit grandir avec le fleuve, tout comme le fleuve grandit avec la vallée qu'il arrose. Les terres se dessèchent, les rivières se canalisent, et toutes ces eaux rassemblées, même celles des marais, arrivent au réciptent général qui lui même les conduit au golfe. Toutes ces eaux ensuite apportent des produits. Il n'est pas un seul terrain livré à la culture dans la vallée, qui n'ait en récolte et son commerce; pas en seul petit coureur dans qui n'ait son grain de maïs ou son grain de blé à porter au grand marché, et la route de ce grand marché est le fleuve. Toutes les fermes, si petites qu'elles soient, des Allegheny aux Montagnes Rocheuses, sont tributaires du fleuve, et ce sont qu'elles ont des produits à vendre et personnel qui des produits à faire transporter. Avec un cours d'eau condoiant au fleuve, ces fermes trouvent la vie et même la fortune, dans les endroits les plus reculés de la vallée. Ici c'est un baril de bœuf, là un baril de porc, un keg de graisse, un baril d'oeufs, une cage de poules, un sac d'avoine, des fruits, des animaux vivants, des manches de hache, des balais et des milliers d'autres articles qui ont occupé l'industrieux créatrice du fermier, et pour lesquels le fermier cherche un débouché et une vente. Les rivières redressées et canalisées lui en offrent le moyen, et tous ces produits descendent au fleuve qui les achemine vers la Nile Orléans, grand marché, but de toutes les ambitions fermières.

Les chemins de fer ont voulu rivaliser avec le fleuve, et la durée de la guerre leur a valu un certain succès. Les produits alors étaient rares. Les populations devaient fournir à la fois des travailleurs et des soldats. Il leur fallait combattre, travailler et récolter. Nécessairement la culture en souffrait et ce qu'elle livrait à la consommation en redoublait de prix. On ne pouvait faire les deux choses à la fois et les vastes solitudes dépeuplées des campagnes, en ce sens qu'elles leur enlevaient leurs bras les plus vigoureux. A cette époque, on le conçoit, les chemins de fer rendaient de grands services. Les produits étaient si chers, que les frais de transport ne se calculaient pas.

Aujourd'hui, tout est changé, les bras ont été rendus à l'agriculture; l'abondance est revenue et le prix des denrées en a diminué d'autant. Dès lors les prix de transport se comptent et c'est même la première chose dont s'inquiète l'esprit du fermier. Il ne s'agit pas pour lui de savoir s'il pourra faire une récolte, mais il s'agit de savoir s'il pourra la vendre et sur quel marché il la vendra, au membre de l'Ouest, défégué à la Convention l'a dit: les frais de transport absorbent maintenant la moitié de la valeur des produits de l'agriculture. Il ne reste presque rien au fermier, du prix d'un baril de farine transporté par voie de terre au marché.

C'est donc vers les cours d'eau que l'abondance de produits retourne, car les pauvres d'eau seuls peuvent donner aux fermiers le bon marché du transport, recherché aujourd'hui avec tant d'ardeur et d'avidité. Ce besoin de bon marché pour le transport des produits de l'intérieur est si vif que si satisfaction ne lui est donnée, des pays tout entiers, florissant par l'agriculture, devront être désertés par ceux mêmes qui les auront cultivés. Or, à ce besoin, les chemins de fer ne peuvent suffire, les frais qu'ils consomment dépassent de beaucoup la limite des moyens du fermier. Excellents pour le transport des passagers, toujours prêts de tout pays, les chemins de fer sont trop exigeants pour le transport des marchandises, des marchandises surtout dont le prix n'est pas en rapport avec le volume. Aussi, l'esprit de commerce, si ingénieux pour découvrir des débouchés, revient-il aux moyens de transport les plus naturels, c'est à-dire aux moyens dont l'expédition coûte le moins. Dans le grande vallée de l'Ouest, il n'y a plus qu'une voie à cet égard. C'est du Mississippi qu'on parle, c'est le Mississippi qu'on veut, et par le Mississippi, naturellement la Nouvelle-Orléans revient à la convention, les premiers mêts qu'a prononcés, à la convention, un délégué de Flowa, le général Vandever, qui fait pour la Nouvelle-Orléans et le fleuve, et les derniers mots de son discours n'est été qu'une répétition des premiers. Ainsi, Flowa même, état de l'extrême nord de la vallée, Etat où la neige et la glace couvrent le sol une bonne moitié de l'année, Flowa même sent le besoin de chercher au Sud les débouchés qui lui manquent, car le débouché est ici évidemment une affaire de transport à bon marché. Après le général Vandever, président temporaire de la convention commerciale, est venu M. Filley, de St Louis, qui président permanent. Qu'a dit M. Filley? les mêmes choses, dans d'autres termes, que son prédécesseur au fauteuil. Le fleuve et la Nouvelle-Orléans ont fait le fond de son discours et les applaudissements de l'auditoire lui ont prouvé qu'il ne se trompait pas. A ces allocutions qui répondaient si bien aux aspirations de l'ensemble, succède le lecture de l'adresse de notre Chambre de commerce, et cette adresse, qui ne dit pas autre chose, a eu le même succès. C'est donc la fleuve et la Nouvelle-Orléans qui préoccupent les délégués des Etats, et la préoccupation est si forte que nous doutons que la convention puisse en venir à traiter sérieusement d'autres sujets bien qu'ils figurent sur le programme.

Nous avions raison d'écrire, il y a quelques jours, à propos de la convention de Memphis, que c'est ici seulement que cette convention commerciale prendrait son véritable caractère. En effet, depuis l'arrivée des délégués, nous n'entendons plus que ces mots: débouché, transport, navigation, bon marché, commerce. Et ces délégués sont allés visiter eux-mêmes l'embouchure du Mississippi, qui reprend son empire dans la paix et qui, par l'abondance de ses eaux étorbelles, commande l'admiration et la conviction de tous. La vue du grand fleuve, image parfaite de la grandeur de la vallée, a été fortifiée les idées des visiteurs, et si quelques uns pouvaient douter de la valeur de cette artère commerciale, ils n'en douteront plus désormais.

Dans toute son étendue, dans ses vastes ainuosité, du Nord au Sud, le fleuve représente bien tout le commerce de l'Ouest dont il est à la fois la ressource et l'espoir. Les délégués le savaient déjà, ils le savent encore mieux aujourd'hui, et si à l'ouverture de la session commerciale les premiers orateurs ont fait valoir la nécessité d'améliorer son cours et de garder ses rives contre ses propres inondations, ils seront sans autre besoin, celui d'ouvrir avec l'Europe un commerce libre, dégagé de toute obstruction; et par ce mot nous entendons à la fois les obstructions naturelles et les obstructions douanières. Un des orateurs l'a dit déjà: la puissance des Etats Unis est dans l'Ouest. Quinze Etats par leur population, leur industrie, leurs travaux, leurs productions et l'étendue de leurs domaines composent la plus vaste et la plus forte partie de la fédération. Il faut donc qu'ils aient leur large part des munificences nationales puisqu'ils contribuent si largement aux richesses de la nation.

Cette idée est juste; elle est vraie et elle triomphera. Tous les enfants et plus de la Nouvelle-Angleterre n'y feront rien. La Nouvelle-Orléans et le fleuve ont prononcé sur ce point. Le Nord-Ouest et le Sud parviennent vendant se donner la main et établir mutuellement à l'extension de leurs relations commerciales. Les animosités de la politique ne tiendront pas longtemps contre la puissance des intérêts. La paix est faite, et les grains, le coton et le sucre devront se réunir désormais sur le même quai, pour être embarqués sur les mêmes navires avec les mêmes franchises, les mêmes droits, les mêmes faveurs.

Le liberté gagnée ici sera en même temps gagnée pour le monde, car si nous avons beaucoup à exporter, nous aurons beaucoup à importer, et si nous exportons à bon marché, nous importerons avec le même avantage, le commerce vivant de réciprocité. Un sac de blé, un baril de viande, une balle de coton, valent une barique de vin, une caisse de drap ou un ballot de soierie, et ces échanges doivent se multiplier en raison de la liberté du commerce.

Ces idées, fondamentales justement parce qu'elles sont élémentaires, nous semblent être celles de la Convention Commerciale, à en juger par les discours que les délégués ont déjà prononcés, et nous ne connaissons rien qui puisse leur faire prendre un autre centre. Le Mississippi est ici le vrai lien des populations de l'Ouest et du Sud. Il s'appartient pas à un Etat seulement, il appartient à tous les Etats de la Vallée, il appartient même aux Etats de l'Est, par la richesse qu'il peut procurer à toute la fédération. Dans un immense pays, dans un pays presque sans borne comme celui-ci, les richesses refluent d'un point à un autre, et toute la question consiste à développer plus particulièrement celles que la nature a créées elle-même. Dans cette nature, le Mississippi est le plus grand des fleuves, la vallée qu'il arrose est la plus grande des vallées, son sol est le plus riche du monde, et les voies de communication qu'elle renferme sont d'une facilité d'entretien inouïe. La principale ne coûte rien, la voie du fleuve. Qui pourrait donc empêcher cette vallée d'avoir la destinée prédite?

☞ Achetez vos cassonades et cafés chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE
GEORGE ALCHE,
185.....Rue des Remparts.....185

MAUL, MAUL—M. D. E. Murphy, encanteur, appelle l'attention du commerce sur la vente de 201 sacs de maïs, qu'il fera aujourd'hui, à 10 heures du matin, sur la Levée devant la rue Girod, Premier District.

La Convention Commerciale de la Nile-Orléans.

Le fleuve a créé la Nile Orléans, la Nile-Orléans doit grandir avec le fleuve, tout comme le fleuve grandit avec la vallée qu'il arrose. Les terres se dessèchent, les rivières se canalisent, et toutes ces eaux rassemblées, même celles des marais, arrivent au réciptent général qui lui même les conduit au golfe. Toutes ces eaux ensuite apportent des produits. Il n'est pas un seul terrain livré à la culture dans la vallée, qui n'ait en récolte et son commerce; pas en seul petit coureur dans qui n'ait son grain de maïs ou son grain de blé à porter au grand marché, et la route de ce grand marché est le fleuve. Toutes les fermes, si petites qu'elles soient, des Alleghanies aux Montagnes Rocheuses, sont tributaires du fleuve, et ce sont qu'elles ont des produits à vendre et personnel qui des produits à faire transporter. Avec un cours d'eau condoiant au fleuve, ces fermes trouvent la vie et même la fortune, dans les endroits les plus reculés de la vallée. Ici c'est un baril de bœuf, là un baril de porc, un keg de graisse, un baril d'oeufs, une cage de poules, un sac d'avoine, des fruits, des animaux vivants, des manches de hache, des balais et des milliers d'autres articles qui ont occupé l'industrieux créatrice du fermier, et pour lesquels le fermier cherche un débouché et une vente. Les rivières redressées et canalisées lui en offrent le moyen, et tous ces produits descendent au fleuve qui les achemine vers la Nile Orléans, grand marché, but de toutes les ambitions fermières.

Les chemins de fer ont voulu rivaliser avec le fleuve, et la durée de la guerre leur a valu un certain succès. Les produits alors étaient rares. Les populations devaient fournir à la fois des travailleurs et des soldats. Il leur fallait combattre, travailler et récolter. Nécessairement la culture en souffrait et ce qu'elle livrait à la consommation en redoublait de prix. On ne pouvait faire les deux choses à la fois et les vastes solitudes dépeuplées des campagnes, en ce sens qu'elles leur enlevaient leurs bras les plus vigoureux. A cette époque, on le conçoit, les chemins de fer rendaient de grands services. Les produits étaient si chers, que les frais de transport ne se calculaient pas.

Aujourd'hui, tout est changé, les bras ont été rendus à l'agriculture; l'abondance est revenue et le prix des denrées en a diminué d'autant. Dès lors les prix de transport se comptent et c'est même la première chose dont s'inquiète l'esprit du fermier. Il ne s'agit pas pour lui de savoir s'il pourra faire une récolte, mais il s'agit de savoir s'il pourra la vendre et sur quel marché il la vendra, au membre de l'Ouest, défégué à la Convention l'a dit: les frais de transport absorbent maintenant la moitié de la valeur des produits de l'agriculture. Il ne reste presque rien au fermier, du prix d'un baril de farine transporté par voie de terre au marché.

C'est donc vers les cours d'eau que l'abondance de produits retourne, car les pauvres d'eau seuls peuvent donner aux fermiers le bon marché du transport, recherché aujourd'hui avec tant d'ardeur et d'avidité. Ce besoin de bon marché pour le transport des produits de l'intérieur est si vif que si satisfaction ne lui est donnée, des pays tout entiers, florissant par l'agriculture, devront être désertés par ceux mêmes qui les auront cultivés. Or, à ce besoin, les chemins de fer ne peuvent suffire, les frais qu'ils consomment dépassent de beaucoup la limite des moyens du fermier. Excellents pour le transport des passagers, toujours prêts de tout pays, les chemins de fer sont trop exigeants pour le transport des marchandises, des marchandises surtout dont le prix n'est pas en rapport avec le volume. Aussi, l'esprit de commerce, si ingénieux pour découvrir des débouchés, revient-il aux moyens de transport les plus naturels, c'est à-dire aux moyens dont l'expédition coûte le moins. Dans le grande vallée de l'Ouest, il n'y a plus qu'une voie à cet égard. C'est du Mississippi qu'on parle, c'est le Mississippi qu'on veut, et par le Mississippi, naturellement la Nouvelle-Orléans revient à la convention, les premiers mêts qu'a prononcés, à la convention, un délégué de Flowa, le général Vandever, qui fait pour la Nouvelle-Orléans et le fleuve, et les derniers mots de son discours n'ont été qu'une répétition des premiers. Ainsi, Flowa même, état de l'extrême nord de la vallée, Etat où la neige et la glace couvrent le sol une bonne moitié de l'année, Flowa même sent le besoin de chercher au Sud les débouchés qui lui manquent, car le débouché est ici évidemment une affaire de transport à bon marché. Après le général Vandever, président temporaire de la convention commerciale, est venu M. Filley, de St Louis, qui préside permanent. Qu'a dit M. Filley? les mêmes choses, dans d'autres termes, que son prédécesseur au fauteuil. Le fleuve et la Nouvelle-Orléans ont fait le fond de son discours et les applaudissements de l'auditoire lui ont prouvé qu'il ne se trompait pas. A ces allocutions qui répondaient si bien aux aspirations de l'ensemble, succède la lecture de l'adresse de notre Chambre de commerce, et cette adresse, qui ne dit pas autre chose, a eu le même succès. C'est donc le fleuve et la Nouvelle-Orléans qui préoccupent les délégués des Etats, et la préoccupation est si forte que nous doutons que la convention puisse en venir à traiter sérieusement d'autres sujets bien qu'ils figurent sur le programme.

Nous avions raison d'écrire, il y a quelques jours, à propos de la convention de Memphis, que c'est ici seulement que cette convention commerciale prendrait son véritable caractère. En effet, depuis l'arrivée des délégués, nous n'entendons plus que ces mots: débouché, transport, navigation, bon marché, commerce. Et ces délégués sont allés visiter eux-mêmes l'embouchure du Mississippi, qui reprend son empire dans la paix et qui, par l'abondance de ses eaux étorbelles, commande l'admiration et la conviction de tous. La vue du grand fleuve, image parfaite de la grandeur de la vallée, a été fortifiée les idées des visiteurs, et si quelques uns pouvaient douter de la valeur de cette artère commerciale, ils n'en douteront plus désormais.

Dans toute son étendue, dans ses vastes ainuosité, du Nord au Sud, le fleuve représente bien tout le commerce de l'Ouest dont il est à la fois la ressource et l'espoir. Les délégués le savaient déjà, ils le savent encore mieux aujourd'hui, et si à l'ouverture de la session commerciale les premiers orateurs ont fait valoir la nécessité d'améliorer son cours et de garder ses rives contre ses propres inondations, ils seront sans autre besoin, celui d'ouvrir avec l'Europe un commerce libre, dégagé de toute obstruction; et par ce mot nous entendons à la fois les obstructions naturelles et les obstructions douanières. Un des orateurs l'a dit déjà: la puissance des Etats Unis est dans l'Ouest. Quinze Etats par leur population, leur industrie, leurs travaux, leurs productions et l'étendue de leurs domaines composent la plus vaste et la plus forte partie de la fédération. Il faut donc qu'ils aient leur large part des munificences nationales puisqu'ils contribuent si largement aux richesses de la nation.

Cette idée est juste; elle est vraie et elle triomphera. Tous les enfants et plus de la Nouvelle-Angleterre n'y feront rien. La Nouvelle-Orléans et le fleuve ont prononcé sur ce point. Le Nord-Ouest et le Sud parviennent vendant se donner la main et établir mutuellement l'extension de leurs relations commerciales. Les animosités de la politique ne tiendront pas longtemps contre la puissance des intérêts. La paix est faite, et les grains, le coton et le sucre devront se réunir

IMPORTATIONS.—Nous appelons l'attention des importateurs sur la circulaire suivante qui émane du ministère du Trésor des Etats-Unis.

Circulaire adressée aux Collecteurs de la douane et autres.

Ministère du Trésor,
18 mai 1869.

Des doutes ont été soulevés sur le sens véritable de la section 1 de "l'acte pour protéger le Revenu et pour d'autres questions," approuvé le 28 juillet 1866, en ce qui concerne l'importation des brandies et autres liqueurs spiritueuses. Comme d'après l'interprétation qui est faite de cette section et de cet acte dans une lettre du ministère du Trésor au Collecteur des Douanes à Burlington, 18 mars 1868 (No 4, Sommaire des décisions) il semble qu'un enlèvement frauduleux de liqueurs prêtes être facilité par certaines manières d'emballer mis en usage. Le ministère désire que l'interprétation suivante est d'accord avec l'esprit et l'intention du Statut:

Si les brandies ou autres liqueurs spiritueuses sont contenues dans des barils simples sans double fût, des barils peuvent être d'une capacité de trente gallons; si les dites liqueurs sont en bouteilles, et autres contenants de moins de trente gallons, celles-ci doivent être bien consolidées. Si les liqueurs sont en bouteilles dans des caisses de moins de trente gallons, les bouteilles ou autres contenants doivent être enfermées dans un fût ou caisse dont la dimension cubique soit de trente gallons ou plus.

Toutes que nos contenants extérieurs aient leurs moins fermés assez bien pour garantir le revenu et empêcher qu'on ne puisse en enlever complètement une partie. Il n'est point exigé qu'ils soient de nature à renfermer directement des liquides. Mais il est nécessaire que les barils ou caisses, placés dans un fût ou emballage extérieur, portent les mêmes marques que sont-ils qui ont leur indentité prises être facilement constatée à l'entrée en douane, et rencontrer après coût.

GEORGE S. BOUTWELL,
Secrétaire du Trésor.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La vente aux enchères des loges du Théâtre de l'Opéra pour la saison 1869 1870, a commencé avant-hier soir à 8 heures. Dans cette première nuit, on a adjugé les loges d'avant scène, les baignoires de parquet et une partie des loges grilles de foyer. Les diverses adjudications ont produit une prime de 84,800 environ au dehors du prix ordinaire de location. La vente a dû continuer hier soir, et on est fondé à penser que la totalité des adjudications produira à la caisse de la Société une somme non moins considérable. Le budget normal. Nous sommes heureux de constater ce résultat; il est de bon augure pour l'avenir de cette entreprise qui intéresse si fortement notre population.

UNE NOUVELLE VICTIME DE L'HUILE DE PÉTROLE.—Nous avons annoncé hier que Mr Anthony Fernandez, demeurant rue des Ursulines, No 255, entre Robertson et Claiborne, avait été légèrement blessé par l'explosion d'une lampe à pétrole. Nous nous trompions. Des blessures bien plus graves qu'elle y avaient combé hier soir, à six heures et demie, après douze heures d'épouvantables souffrances. Le lendemain mardi matin, à 5 heures, elle voulut détacher un bas qui lui faisait encore, et qu'elle était l'imprudence de souffler sur la flamme. Cette imprudence fut fatale. Le feu prit à la lampe, détermina une explosion qui fit jaillir de toutes parts des vêtements prirent feu, et lorsque son mari, qui était accourut à son secours et l'enveloppa dans une couverture de laine, elle avait déjà été brûlée si grièvement que son corps, de la tête aux pieds, n'était plus qu'une vaste plaie. Un médecin appelé en toute hâte déclarait que les secours de la médecine seraient impuissants à prévenir un dénouement fatal et ne pouvaient tout au plus, sauver de la malheureuse femme qui, comme nous le disons, expira douze heures plus tard.

TENTATIVES DE MEURTRE.—Hier vers deux heures de l'après-midi, un Français nommé Lemen Lemoine a été dangereusement blessé d'un coup de pistolet par un Espagnol de nom de Francis Loque. Le meurtrier a été arrêté par l'officier McDonovan et conduit à la Prison de Parroisse. La victime, du Cape Town, a reçu les premiers soins du docteur Cowper, et a été transportée à l'Hopital de Charité. Cet événement s'est passé dans la rue St-Philippe, près de la Levée.

— Une querelle s'est élevée hier matin dans un magasin de la rue Poydras, entre plusieurs personnes. Malheureusement pour la discussion a fini d'une manière tragique, et il y a une tentative de meurtre de plus à déplorer. Washington Vinet, du comté de Jaquetta, a tiré sur son adversaire, Wendell Sawer, un coup de pistolet, dont la balle a traversé la jambe gauche de celui-ci. Le malheureux Sawer a été conduit à l'Hôp